

# EN GRÈVE LE 25 MARS

**SUD Éducation Rhône** ■ 125 rue Garibaldi 69 006 Lyon ■ 04 72 37 79 47  
sudeduc69@sud-arl.org ■ <http://sud-arl.org> ■ FB : @sudeduc69 ■ Tw: @SudEduc69



## STOP À LA BAISSÉ DE MOYENS !

Plus de 1 800 postes doivent être supprimés dans le second degré. Le nombre de postes supprimés en 2021 double par rapport à celui de 2020 alors qu'on attend 43 500 élèves supplémentaires !

L'académie de Lyon est celle qui connaîtra la plus forte augmentation du nombre d'élèves (+2,2 %). Elle n'aura pour y faire face que 18 postes supplémentaires dans le second degré.

Au lieu de créer des postes, le ministère de l'Éducation nationale choisit de faire porter aux enseignant-e-s déjà en poste le surplus horaire, augmentant ainsi sensiblement leur charge de travail, ou en faisant appel à des contractuel-le-s, précarisant encore un peu plus la profession : les récentes DHG (dotation horaire globalisée) réduisent au strict minimum les heures postes et voient exploser les enveloppes d'HSA et d'HSE (heures supplémentaires annualisées ou effectives).

Dans le 1er degré, 900 postes au concours de l'enseignement public 2021 disparaissent au profit de l'enseignement privé !

Les 154 postes supplémentaires pour le 1er degré dans le Rhône ne suffiront pas au dédoublement des grandes sections en REP+ dès la rentrée prochaine, à la limitation des effectifs à 24 élèves pour les niveaux de grande section, CP et CE1, à l'augmentation de décharge pour les directions d'écoles et à la reconstitution d'un corps de remplaçant-e-s réduit à néant ces dernières années.

Les établissements classés Rep et Rep+ voient diminuer significativement l'allocation progressive de moyens (APM) dans les 3 départements de l'académie de Lyon. Ceci ne peut qu'accentuer encore les inégalités territoriales et les écarts de réussite scolaire.

## 14H00 - RASSEMBLEMENT RECTORAT

Les vies scolaires ne sont pas épargnées par les baisses de moyens. Les personnels AED et CPE sont chaque jour en première ligne et, face à des effectifs de plus en plus nombreux, aucune création de postes n'est prévue. Des vies scolaires sous-dotées, ce sont des conditions de travail qui se détériorent encore un peu plus.

Les AED subissent cette dégradation de leurs conditions d'exercice alors qu'ils et elles sont déjà des personnels précaires. Les salaires sont insuffisants et indignes des missions exercées, les temps sont incomplets sont souvent imposés et ils et elles subissent la pression et la menace du non-renouvellement de leur contrat. De plus, les AED sont exclus du versement de la prime Rep/Rep+ et ne touchent pas toujours l'indemnité compensatrice de la CSG qui leur est due.

Depuis le 1er décembre, les personnels des vies scolaires se mobilisent massivement mais le ministre Blanquer reste sourd à leurs revendications.

## DES VIES SCOLAIRES SACRIFIÉES !

### Sud Education revendique :

- Des créations de postes d'enseignant-e-s, d'AED et de CPE dans l'enseignement public
- Une baisse des effectifs par classe pour tous les niveaux
- Des vrais moyens pour les REP et REP +
- L'augmentation des salaires des AED
- Le versement de la prime Rep/Rep+ aux AED
- Des évolutions statutaires contre la précarité des AED et pour l'amélioration de leurs conditions de travail